

SCALP AM 77

DÉSINFECTANT ET ALGICIDE CURATIF ET PRÉVENTIF EN PHASE AQUEUSE - DETRUIT ALGUES, LICHENS ET DÉPÔTS VERDÂTRES



A VANTAGES PRODUIT :

- Idéal pour tous les supports
- Curatif et préventif
- Très grande facilité d'application
- Efficacité optimale
- Très grande rémanence, supérieure à 2 ans (selon climat)
- Très grande efficacité
- **Autorisé par le Service Public Fédéral Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement (Belgique), Numéro d'Autorisation : BE-REG-02314.**
- Faible taux de COV



CONDITIONNEMENT :

- En fût de 200L
- En 20L, palette de 24 x 20L
- En 5L, colis de 4 x 5L

D OMAINES D'APPLICATION :

SCALP AM 77 est utilisé comme algicide, désinfectant et comme un produit de protection pour toitures, façades, murs et sols. SCALP AM 77 s'applique sur les matériaux rencontrés dans le bâtiment (tuiles, ardoises, fibro-ciment, shingles, pierres, enduits minéraux, briques, plâtre, bétons, crépis, revêtements plastiques épais, bois). Il y détruit les micro-organismes parasites incrustés qui s'y développent en quelques semaines, sous l'action de la pluie et du vent.

M ISE EN OEUVRE :

1. UTILISATION : Pour le traitement des toitures, façades, murs et sols.

2. DILUTION : Dilution à réaliser en fonction de l'utilisation :

a) 1:125 (8 ml/l) : Pour le traitement bactéricide et levuricide de locaux et matériel de production, de traitement et de stockage de denrées alimentaires, à l'exception de l'équipement de traite à la ferme.

Pour le traitement bactéricide (à l'exception des spores et des Mycobactéries), levuricide et contre les souches fongiques de Trichophyton interdigitale dans les lieux ouverts au séjour des personnes.

b) 5% (500 ml par 10 litres d'eau) : Pour lutter contre les dépôts verdâtres

c) 100 ml par 300 litres d'eau : Pour un traitement préventif contre les bactéries et les algues dans les matelas à eau.

3. MATERIEL D'APPLICATION : Brosse, rouleau, pulvérisateur.

4. MODE OPERATOIRE : Les surfaces et matériaux à désinfecter doivent être nettoyés soigneusement au préalable. Appliquer SCALP AM 77 jusqu'à saturation. Laisser agir. En cas de forte épaisseur de micro-organismes, employer un moyen mécanique pour s'en débarrasser.



SCALP® SAS

SCALP est une entreprise familiale française qui fabrique des produits de nettoyage, de protection et d'entretien, spécialisée dans le secteur du bâtiment depuis plus de 70 ans.

La surface ainsi traitée retrouvera un aspect propre au bout de quelques jours. Renouveler l'opération tous les deux ans.

4. TEMPS D'APPLICATION : Il s'agit d'une solution d'imprégnation.

5. TEMPERATURE D'APPLICATION : de 5 à 50°C. Aux températures extrêmes, l'efficacité est réduite.

6. NETTOYAGE DES OUTILS : Le nettoyage des outils se fera à l'eau aussitôt après application.

7. RENDEMENT : Environ 200 à 300ml/m²*

8. INTERVALLE D'APPLICATION : De 2 à 5 ans.

9. STOCKAGE : Stocker le produit en local hors gel à l'abri des intempéries et des rayons directs du soleil. Ne pas stocker à une température <5°C. Date de péremption : 2 ans (après fabrication).

*Les notions de rendement ne sont données qu'à titre indicatif. Ces données permettent d'évaluer un chiffrage des chantiers. Elles ne sont en aucun cas contractuelles ; seuls des essais permettent de définir avec exactitude les quantités de produit à appliquer en fonction des différents supports à traiter.

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

- Produit à base de bactéricides
- Liquide vert, transparent
- Masse volumique : 0.995g ± 0.03g/cm³ à 20°C
- pH : 7 (neutre)
- Craint le gel
- Point d'éclair : Néant
- Taux de COV : 2,2%

PRÉCAUTIONS D'APPLICATION :

1. PRECAUTIONS D'APPLICATION : Les surfaces susceptibles d'être en contacts avec des denrées alimentaires ou des boissons doivent être abondamment rincées à l'eau claire après la durée d'application.

2. PROTECTION DES SUPPORTS : Eviter les projections sur la végétation alentour.

3. PROTECTION DES PERSONNES : En cas de projection sur l'épiderme et le visage, se laver abondamment à l'eau. Porter des gants en PVC. Porter un casque avec visière de protection pour le visage lors d'une utilisation par pulvérisation. Porter des lunettes de protection pour une application au rouleau ou à la brosse. Porter une combinaison adaptée (étanche).

4. PREMIERS SECOURS : INHALATION : Transférer la personne à l'air frais. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire. CONTACT AVEC LA PEAU : Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec du savon et de l'eau. Consulter un médecin. CONTACT AVEC LES YEUX : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Appeler immédiatement un médecin. INGESTION : Appeler immédiatement un médecin. Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

5. ELIMINATION : Produit : Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur. Contacter les services d'élimination de déchets. Emballages contaminés : vider à fond. Après nettoyage avec un détergent adéquat, ils peuvent être réutilisés. Le produit non utilisé est éliminé par incinération dans un centre agréé. L'emballage peut être éliminé en tant que déchet non dangereux sous entière responsabilité du détenteur de ces déchets.

Important : Le contenu de cette documentation résulte de notre expérience du produit. Il ne peut engager notre responsabilité quant à son utilisation à chaque cas particulier. Compte tenu des spécificités particulières à chaque support (usures, altération de l'intégrité et/ou des propriétés, composition chimique, etc.) et pour éviter toute dégradation de la surface à traiter, il est indispensable de réaliser un essai du produit Scalp sur une petite surface à traiter en respectant la procédure d'application afin de s'assurer de l'absence d'altération. Utiliser les produits biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations sur le produit. Produit professionnel : dangereux, respecter les précautions d'emploi. Porter les Equipements de Protection Individuelle (EPI) et consulter la Fiche de Données de Sécurité (FDS).



SCALP SAS

SCALP est une entreprise familiale française qui fabrique des produits de nettoyage, de protection et d'entretien, spécialisée dans le secteur du bâtiment depuis plus de 70 ans.